



Révision du PLU 2018

Concertation publique du 16 mai au 15 juin 2018.

Le PLU 2018 est actuellement en phase d'approbation de la révision du Plan Local d'Urbanisme après enquête publique.

Cette révision du Plan Local d'Urbanisme s'appuie sur une concertation avec la population (habitants, associations locales et autres personnes concernées), conformément à l'article L.300-2 du code de l'Urbanisme pendant toute la durée de l'élaboration du projet. Dans ce cadre, la volonté municipale est de recueillir les connaissances, les expériences et les avis de l'ensemble de la population s'intéressant à l'évolution de la ville d'Antibes Juan-les-Pins et notamment des principaux interlocuteurs de la société civile à savoir les professionnels, le milieu associatif ou toute personne intéressée.

Le Vendredi 8 juin 2018 :

A l'occasion de la réunion plénière du « Conseil de quartier d'Antibes Grand Est » monsieur le Maire présentera le contenu de cette révision au public .

Lors de la parution du PLU 2011 attendu depuis 2006 en substitution de l'ancien POS est apparu quatre projets structurants impactant notre secteur AGE dont :

- ◆ La réalisation d'un tracé pour le passage du TCSP (bus tram)
- ◆ Un Projet de requalification du centre Nautique avenue Jules Grec
- ◆ Une zone d'étude sur le secteur Jules grec / Anthéa
- ◆ Une zone d'étude sur le secteur des Quatre Chemins

Depuis la parution du PLU 2011, l'apparition la « loi ALUR » n'a fait qu'aggraver la situation au profit des promoteurs peu scrupuleux .Les associations du Grand Est ont constaté et signalé régulièrement des failles dans la rédaction de ce document. Ces signalements ont été suivis de nombreux échanges entre les associations (ADHAGE & le Groupement ELAN) avec les services de l'urbanisme de la ville pour aboutir à des propositions de modifications conduisant à la révision du PLU qui vous sera présentée le 8 juin 2018 à la Maison des Associations 288 Chemin de Saint Claude à 18 h 00.

Les différentes associations qui ont participé à ces travaux de révision ont souhaité que le règlement de ce PLU permette à Antibes de devenir une ville parc dans l'intérêt général de la population au détriment des promoteurs peu scrupuleux .

Merci de venir nombreux à cette réunion qui précèdera la réunion plénière du Conseil de Quartier AGE

Fin de la consultation Publique : Samedi 16 juin 2018



A cet effet, un registre et un dossier comprenant les pièces constituées au fur et à mesure de leur élaboration et du déroulement de la procédure est mis à la disposition du public afin de permettre à tout un chacun de consigner par écrit ses observations ou suggestions. Ce registre et ces documents sont consultables à la Direction de l'Urbanisme, Bâtiment Orange - 3^e étage, 11 boulevard Chancel, de 8h30 à 12h et de 14h à 17h du lundi au vendredi.